



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès aux soins en orthophonie

Question écrite n° 12835

Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur un grave problème d'accès aux soins en orthophonie. Aujourd'hui, un tiers des postes sont vacants, conséquence du manque flagrant d'attractivité des postes. Les patients, même dans les situations les plus graves, ne peuvent plus être soignés pour des soins pourtant urgents. Ainsi, les établissements de santé tentent de reporter les soins vers le secteur libéral mais les cabinets peinent déjà à répondre aux demandes de soins de ville. Cet afflux supplémentaire ne permet plus de prendre en charge le nombre de demandes. Au-delà de la situation dans les Pyrénées-Atlantiques, il s'agit d'une problématique qui s'étend à l'ensemble du territoire national. Pour toutes ces raisons, il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12835

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8723

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)